

Eléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2008

Statistiques pour la région **Midi-Pyrénées**

Nota Bene : Les statistiques présentées ci-après ne sont pas commentées. Elles présentent une sélection des données par région du lieu de représentation déclaré en 2008. Elles complètent le document statistique national.

Juillet 2009

Les chiffres de la taxe

Vision globale – Chiffres clés

Principaux chiffres 2008

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Ensemble des représentations déclarées - Vision globale

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Ensemble des représentations - Ensemble des déclarants

Nombre de déclarants : **181**

En nombre et en euros	Représentations			Ratios : représ. payantes	
	Total	payantes***	gratuites	/ représ.	/ entrée pay.
Nombre de représentations	1 785	1 259	526	1	
Nombre total d'entrées		758 177		602	
Nombre d'entrées payantes		674 231		536	1
Nombre d'entrées exonérées*		83 946		67	
Montant de la taxe déclarée**	571 788	548 840	22 949		0,8
Montant des recettes de billetterie et de contrats de cession HT	16 336 807	15 681 132	655 676		23

* Entrées exonérées des représentations à entrée payante (déclarées et estimations pour les déclarations non renseignées en termes d'entrées)

** Montant correspondant à la billetterie (représentations à entrée payante) et aux contrats de cession déclarés (représentations à entrée gratuite)

*** Somme des entrées effectivement déclarées et des entrées estimées sur la base de la taxe déclarée

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Ensemble des représentations déclarées - Vision globale

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Ensemble des représentations - Ensemble des déclarants

En % du total France entière

Nombre de déclarants : **6,7%**

En % du total France entière et ratios en % d'écart / France entière	Représentations			Ratios : représ. payantes	
	Total	payantes***	gratuites	/ représ.	/ entrée pay.
Nombre de représentations	4,4%	3,7%	8,5%	0%	
Nombre total d'entrées		4,7%		28%	
Nombre d'entrées payantes		4,6%		25%	0%
Nombre d'entrées exonérées*		5,8%		58%	
Montant de la taxe déclarée**	3,8%	3,8%	5,4%		-18%
Montant des recettes de billetterie et de contrats de cession HT	3,8%	3,8%	5,4%		-18%

* Entrées exonérées des représentations à entrée payante (déclarées et estimations pour les déclarations non renseignées en termes d'entrées)

** Montant correspondant à la billetterie (représentations à entrée payante) et aux contrats de cession déclarés (représentations à entrée gratuite)

*** Somme des entrées effectivement déclarées et des entrées estimées sur la base de la taxe déclarée

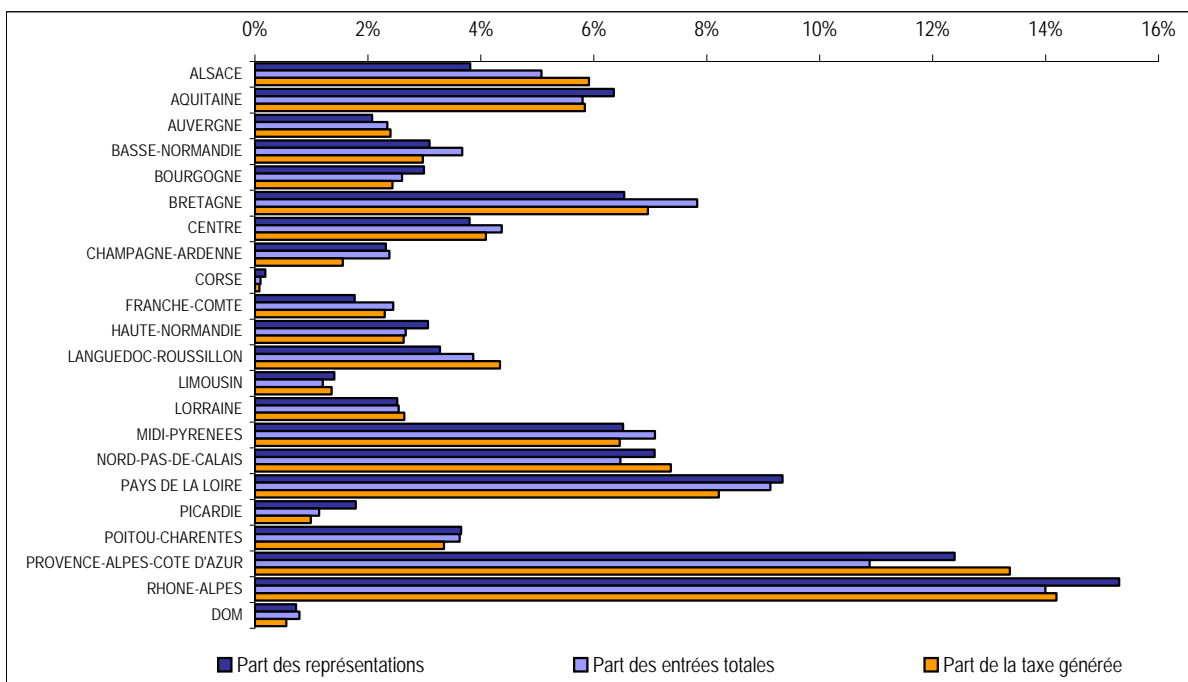
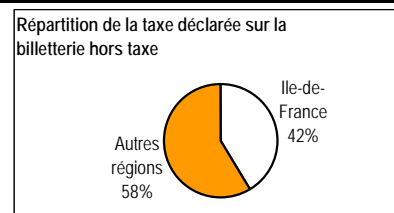
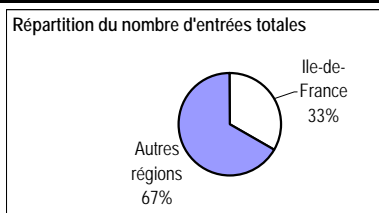
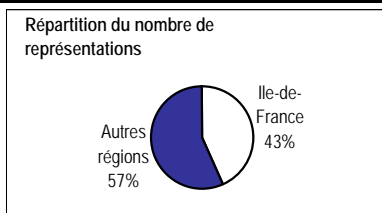
Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Ensemble des représentations déclarées - Répartition par région

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : FRANCE ENTIERE

Représentations payantes - Ensemble des déclarants

% (vertical) Ile-de-France / autres Régions en % hors Ile-de-France	Nombre de représentations	Nombre d'entrées			Montant de la	
		Total	payantes	exonérées	taxe déclarée	base déclarée
Ile-de-France : en % du total France	43%	33%	33%	35%	42%	42%
Autres régions : en % du total France	57%	67%	67%	65%	58%	58%
ALSACE	3,8%	5,1%	5,3%	2,8%	5,9%	5,9%
AQUITAINE	6,4%	5,8%	5,9%	5,1%	5,8%	5,8%
AUVERGNE	2,1%	2,3%	2,3%	2,5%	2,4%	2,4%
BASSE-NORMANDIE	3,1%	3,7%	3,6%	4,3%	3,0%	3,0%
BOURGOGNE	3,0%	2,6%	2,6%	2,2%	2,4%	2,4%
BRETAGNE	6,5%	7,8%	8,0%	6,1%	7,0%	7,0%
CENTRE	3,8%	4,4%	4,3%	5,0%	4,1%	4,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,3%	2,4%	2,3%	2,8%	1,6%	1,6%
CORSE	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
FRANCHE-COMTE	1,8%	2,4%	2,4%	2,5%	2,3%	2,3%
HAUTE-NORMANDIE	3,1%	2,7%	2,7%	2,5%	2,6%	2,6%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3,3%	3,9%	4,0%	2,8%	4,3%	4,3%
LIMOUSIN	1,4%	1,2%	1,2%	1,0%	1,4%	1,4%
LORRAINE	2,5%	2,5%	2,6%	2,1%	2,6%	2,6%
MIDI-PYRENEES	6,5%	7,1%	6,9%	9,1%	6,5%	6,5%
NORD-PAS-DE-CALAIS	7,1%	6,5%	6,5%	6,2%	7,4%	7,4%
PAYS DE LA LOIRE	9,3%	9,1%	8,9%	11,7%	8,2%	8,2%
PICARDIE	1,8%	1,1%	1,1%	1,5%	1,0%	1,0%
POITOU-CHARENTES	3,7%	3,6%	3,6%	3,9%	3,3%	3,3%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	12,4%	10,9%	10,9%	11,0%	13,4%	13,4%
RHONE-ALPES	15,3%	14,0%	14,0%	13,5%	14,2%	14,2%
DOM	0,7%	0,8%	0,8%	1,2%	0,6%	0,6%
SANS DISTINCTION	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total des lignes hors Ile-de-France	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Les chiffres de la taxe

Principales évolutions 2007-2008

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Ensemble des représentations déclarées - Vision globale

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Total des représentations déclarées	2008	%	2007	% 08/07
Nombre de déclarants	181		206	-12%
> dont affiliés au CNV	111		114	-3%
Nombre de représentations	1 785	100%	1 864	-4%
Montant de la taxe	571 788	100%	766 091	-25%
Montant de l'assiette	16 336 807	100%	21 888 312	-25%

Représentations à entrée payante	2008	Poids %	2007	% 08/07
Nombre de représentations	1 259	71%	1 247	1%
Montant de la taxe	548 840	96%	744 778	-26%
Montant de l'assiette	15 681 132	96%	21 279 385	-26%
Nombre total d'entrées	758 177	100%	838 814	-10%
Nombre d'entrées payantes	674 231	89%	776 857	-13%
Nombre d'entrées exonérées	83 946	11%	61 957	35%

Représentations à entrée gratuite	2008	Poids %	2007	% 08/07
Nombre de représentations	526	29%	617	-15%
Montant de la taxe	22 949	4%	21 312	8%
Montant de l'assiette	655 676	4%	608 927	8%

Représentations déclarées par genre

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Représentations déclarées par genre de spectacle
Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Ensemble des représentations - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 181

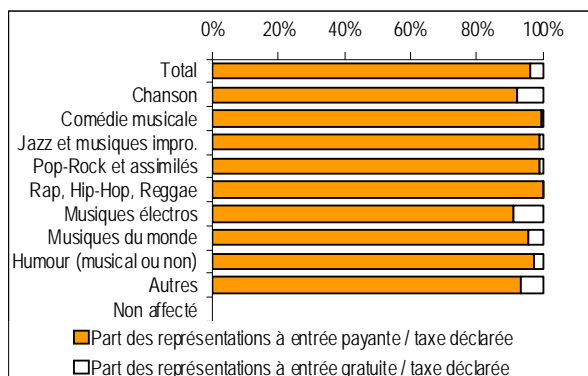
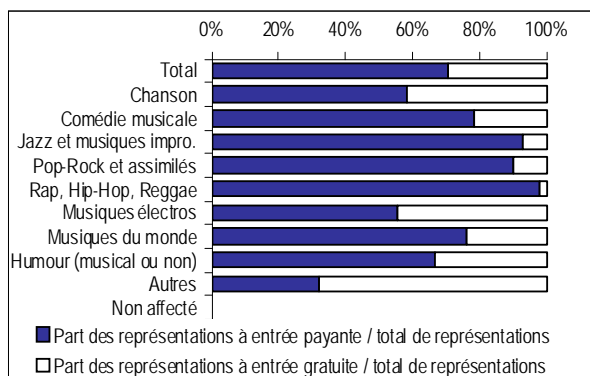
En nombre et en euros	Nombre de représentations			Montant de la taxe déclarée		
	Total	payantes	gratuites	Total	rep. payantes	rep. gratuites
Total des déclarations	1 785	1 259	526	571 788	548 840	22 949
Chanson	676	393	283	181 981	167 521	14 460
Comédie musicale	28	22	6	23 841	23 702	140
Jazz et musiques improvisées	314	292	22	95 432	94 486	945
Pop-Rock et genres assimilés	203	183	20	80 804	80 003	801
Rap - Hip-Hop - Reggae et assimilés	53	52	1	52 445	52 394	51
Musiques électroniques	52	29	23	2 729	2 481	248
Musiques du monde	212	161	51	38 415	36 732	1 683
Humour*	138	92	46	47 703	46 394	1 309
Autres**	109	35	74	48 439	45 127	3 312
Non affecté	0	0	0	0	0	0

Ensemble des représentations - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 181

En nombre et en euros et en répartition (en % en colonne)	Nombre de représentations			Montant de la taxe déclarée		
	Total	payantes	gratuites	Total	rep. payantes	rep. gratuites
Total des déclarations	1 785	1 259	526	571 788	548 840	22 949
Chanson	38%	31%	54%	32%	31%	63%
Comédie musicale	2%	2%	1%	4%	4%	1%
Jazz et musiques impro.	18%	23%	4%	17%	17%	4%
Pop-Rock et genres assimilés	11%	15%	4%	14%	15%	3%
Rap - Hip-Hop - Reggae et assimilés	3%	4%	0%	9%	10%	0%
Musiques électroniques	3%	2%	4%	0%	0%	1%
Musiques du monde	12%	13%	10%	7%	7%	7%
Humour*	8%	7%	9%	8%	8%	6%
Autres**	6%	3%	14%	8%	8%	14%
Non affecté	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Répartition des représentations : part des représentations payantes et gratuites par genre (% en ligne)



* Humour musical et non musical, sketches, one man show

** Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Représentations déclarées par genre de spectacle

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Représentations payantes - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 149

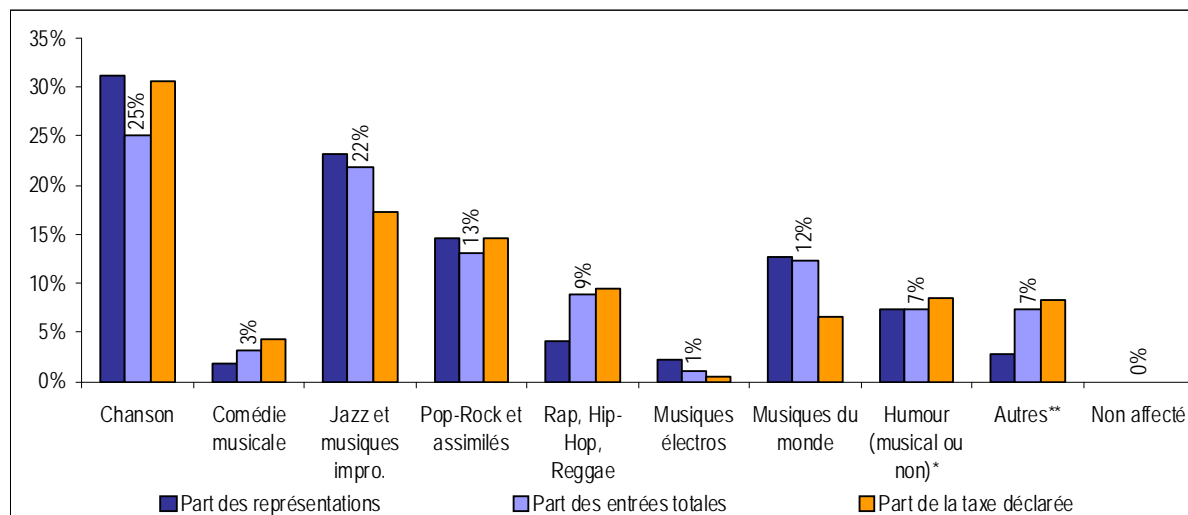
En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant de la	
		Total	payantes	exonérées	taxe déclarée	base déclarée
Total des déclarations	1 259	758 177	674 231	83 946	548 840	15 681 132
Chanson	393	189 930	175 794	14 136	167 521	4 786 313
Comédie musicale	22	23 660	22 758	902	23 702	677 191
Jazz et musiques improvisées	292	165 266	135 735	29 531	94 486	2 699 606
Pop-Rock et genres assimilés	183	99 665	93 866	5 799	80 003	2 285 801
Rap - Hip-Hop - Reggae et assimilés	52	67 012	63 390	3 622	52 394	1 496 962
Musiques électroniques	29	8 224	7 469	755	2 481	70 885
Musiques du monde	161	93 633	76 485	17 148	36 732	1 049 481
Humour*	92	55 311	51 584	3 727	46 394	1 325 546
Autres**	35	55 476	47 150	8 326	45 127	1 289 346
Non affecté	0	0	0	0	0	0

* Humour musical et non musical, sketches, one man show

** Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

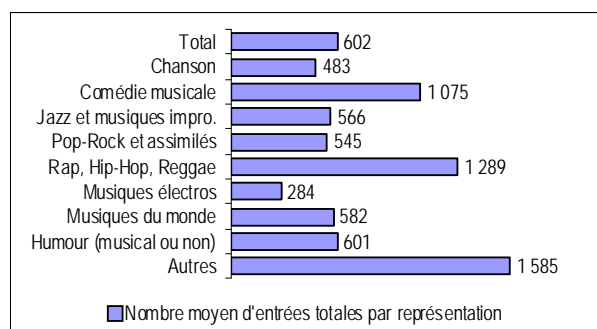
Représentations payantes - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 149

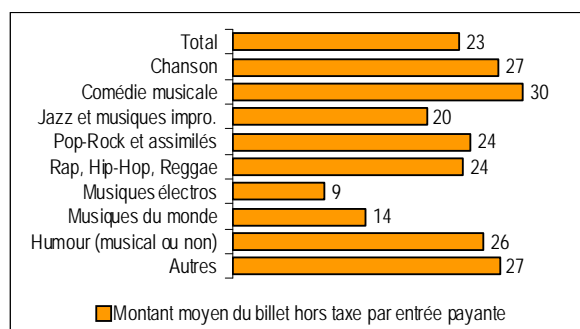


* Humour musical et non musical, sketches, one man show

** Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.



* Humour musical et non musical, sketches, one man show



** Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2008

> Statistiques pour la région **Midi-Pyrénées** (Juillet 2009)

Représentations déclarées par forme juridique du déclarant

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Représentations déclarées par forme juridique du déclarant

Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Ensemble des représentations - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 181

En nombre et en euros et en répartition (en % en colonne)	Nombre de représentations			Montant de la taxe déclarée		
	Total	payantes	gratuites	Total	rep. payantes	rep. gratuites
Total des déclarations	1 785	1 259	526	571 788	548 840	22 949
SA-SAS, SARL-EURL, SNC-EI, Coop.	15%	17%	11%	55%	55%	63%
Association 1901	76%	70%	89%	38%	38%	37%
CT, groupus, SEM, régies, EP de ttes cat.	8%	11%	0%	6%	7%	0%
Autres	1%	2%	0%	0%	0%	0%

Les principaux chiffres de la taxe 2008 - Représentations déclarées par forme juridique du déclarant

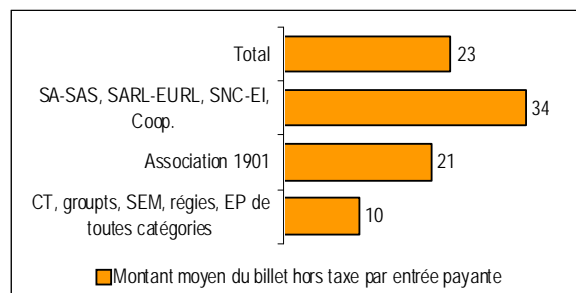
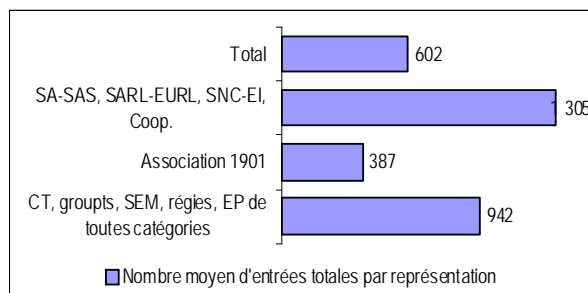
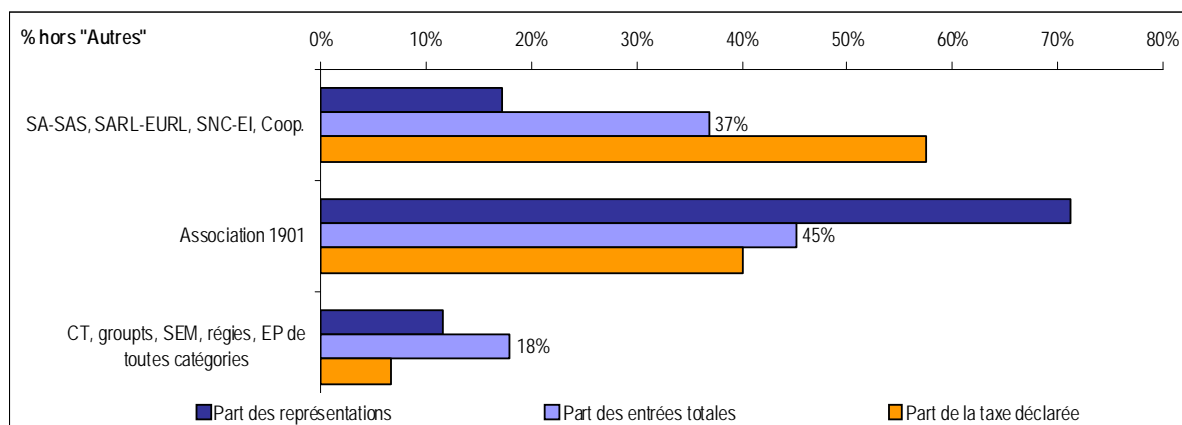
Période du 1 janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009)

Champ géographique (lieu de représentation) : **MIDI-PYRENEES**

Représentations payantes - Ensemble des déclarants

Rappel du nombre de déclarants 149

En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant de la	
		Total	payantes	exonérées	taxe déclarée	base déclarée
Total des déclarations	1 259	758 177	674 231	83 946	548 840	15 681 132
SA-SAS, SARL-EURL, SNC-EI, Coop.	213	277 899	265 767	12 132	314 707	8 991 642
Association 1901	880	340 733	305 092	35 641	219 490	6 271 140
CT, groupus, SEM, régies, EP de ttes cat.	144	135 699	99 877	35 822	36 432	1 040 903
Autres	22	3 846	3 495	351	1 159	33 122



Précisions méthodologiques et précautions de lecture

Méthode et précautions de lecture

Contexte de recueil et d'exploitation des données

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés (opérations d'assiette, de liquidation et de recouvrement), sans recourir aux prestations des sociétés d'auteurs (SACEM et SACD). Le CNV collecte depuis cette date les informations nécessaires à la perception de la taxe auprès des déclarants ainsi que quelques informations complémentaires. Le formulaire de déclaration de la taxe, support de collecte de ces informations, est présenté à la fin de ce chapitre méthodologique.

Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation (décret n°2004-117 du 4 février 2004) sont :

- « les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock, de musique traditionnelle¹ ou de musique électronique, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses, attractions visuelles, les spectacles d'illusionnistes, les spectacles aquatiques ou sur glace » ;
- les spectacles musicaux ou comédies musicales, ne bénéficiant d'aucune aide de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP).

Les principaux éléments déclarés sont les suivants :

- Raison sociale, coordonnées numéro SIRET et code APE/NAF du déclarant ;
- Statut du déclarant (forme juridique) ;
- Type d'activité du déclarant (activité de spectacle principale, secondaire, occasionnelle) ;
- Licence de spectacle du déclarant ;
- Date du spectacle déclaré ;
- Nombre de représentations du spectacle déclaré ;
- Artiste ou groupe du spectacle déclaré et nom du spectacle déclaré ;
- Type de spectacle déclaré (genre) ;
- Manifestation dans le cadre de laquelle s'inscrit le spectacle déclaré ;
- Nom, code postal et ville, jauge et catégorie du lieu de représentation ;
- Nombre d'entrées payantes et nombre d'entrées exonérées pour les représentations à entrée payante, total de la billetterie hors taxe (taxe due par le responsable de la billetterie) ;
- Nom de l'organisateur, estimation de la fréquentation et montant des contrats de cession hors taxe pour les représentations à entrée gratuite (taxe à déclarer et due par le vendeur du spectacle).

Les statistiques de ce document ne présentent qu'une partie de l'exploitation de la base d'information collectée. Il a été choisi de concentrer la présentation sur les chiffres clés et le traitement de l'information pour lesquels les réponses des déclarants ne posent pas de problème majeur d'interprétation. Les formulaires de déclaration de taxe ont été modifiés dans le courant de l'année 2007 mais le système de recueil, stockage et traitement de l'information n'a pu prendre en compte ces modifications que tardivement. C'est pourquoi les statistiques présentées dans ce document ne couvrent pas l'ensemble des champs proposés dans le formulaire (notamment concernant le lieu et le contexte de représentation).

Déclarations reçues au titre des représentations ayant eu lieu en 2008

Les données présentées concernent uniquement les chiffres communiqués par les déclarants de la taxe au titre des représentations ayant eu lieu au cours de l'année 2008 et reçus par le CNV au plus

¹ Un amendement parlementaire voté fin 2004 a extrait la « musique traditionnelle » du champ de la perception. Dans ce document, la catégorie « Musiques du monde » inclut les représentations dont le genre déclaré par les redevables est « Musique du monde » et « Musiques traditionnelles ».

tard le 30 avril 2009 (même mesure pour les représentations ayant eu lieu en 2007). Rappelons que la déclaration des recettes doit être faite au plus tard le dernier jour du troisième mois qui suit la représentation. La date du 30 avril 2009 correspond donc, en principe, à la date butoir à laquelle l'ensemble des déclarations 2008 doivent être parvenues au CNV.

Deux limites majeures doivent être soulignées à ce stade :

- les déclarations au titre de représentations ayant eu lieu en 2008 continuent à parvenir au CNV dans les mois qui suivent cette date butoir ;
- les représentations ayant effectivement eu lieu en 2008 n'ont pas toutes fait et ne feront certainement pas toutes l'objet de déclarations, la marge de progression de couverture des représentations à entrée gratuite étant supérieure à celle des représentations à entrée payante.

Avec 40 317 représentations déclarées (soit en moyenne un peu plus d'une représentation par jour et par département), l'ensemble des représentations ayant eu lieu en France en 2008 est loin d'être couvert. Les éléments statistiques proposés ont tendance à « surreprésenter » les plus gros spectacles et leurs caractéristiques de diffusion. En effet, ce sont en grande majorité les représentations les plus petites (en termes de fréquentation et d'assiette taxable) qui ne sont pas encore déclarées au CNV.

Distinction des représentations à entrée payante et à entrée gratuite

Les chiffres de la taxe couvrent à la fois :

- les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxe ;
- les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxe du spectacle auprès du vendeur du spectacle.

Afin de tenir compte des spécificités de chacune de ces deux assiettes, l'ensemble de la base d'informations a été scindée en deux parties. Cette distinction est d'autant plus nécessaire que, dans le premier cas, les informations collectées incluent les déclarations de fréquentation payante et exonérée tandis que dans le second l'information concernant la fréquentation, même si elle peut être estimée par le déclarant, n'est pas encore traitée dans le système d'information du CNV.

En outre, afin de présenter quelques ratios clés tels que le nombre moyen d'entrées (payantes et exonérées) par représentation payante et le montant moyen de taxe collectée par entrée payante (et le prix moyen du billet hors taxe par spectateur payant), la base d'information des représentations à entrée payante a été ajustée pour les années 2007 et 2008. En effet, parmi les représentations payantes déclarées, quelques-unes n'indiquent pas la fréquentation (pratiquement aucune en 2008). Cette dernière a été systématiquement estimée *a posteriori* à partir du montant de taxe déclarée et sur la base des déclarations incluant des informations sur la fréquentation des représentations.

Quelques tableaux synthétiques présentent une vision globale du regroupement de ces deux bases pour les variables pertinentes (par exemple pour le nombre de représentations). D'autres tableaux concernent uniquement les représentations payantes ou uniquement les représentations gratuites. Le lecteur prendra donc garde aux intitulés des tableaux et graphiques, qui précisent le champ couvert, et aux intitulés des variables.

Précision concernant le type d'activité du déclarant, le lieu et le contexte de représentation

Les modifications des formulaires de déclaration de taxe intervenues au printemps 2007 portent principalement sur la clarification introduite dans le mode de questionnement sur le lieu et le contexte de la représentation déclarée. Ces informations, n'ont pu être traitées pour l'ensemble des représentations déclarées pour l'année 2008. Quelques estimations sont cependant proposées pour cette édition.

Précautions de lecture concernant les évolutions 2007-2008

Le traitement de l'ensemble de l'information collectée a permis de présenter, pour la première fois en juin 2006, une photographie de la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en

France pour l'année 2005. En 2007 comme en 2008, une première présentation des évolutions 2005-2006 et 2006-2007 a été proposée. La méthode visait à relativiser les évolutions globales constatées entre les déclarations reçues d'une année sur l'autre et tenter d'exclure, au moins en partie, la part de l'évolution résultant principalement de la meilleure capacité du CNV à capter un volume supérieur de déclarations. Pour ce faire les évolutions globales étaient comparées à celles enregistrées sur la sous-population des déclarants communs pour les années deux années consécutives. En 2009, cette méthode a été reconduite mais au regard des résultats obtenus et afin de clarifier la présentation des résultats, seules les évolutions globales entre 2007 et 2008 sont présentées.

Glossaire des données présentées

Nombre de déclarants

Il s'agit du nombre de déclarants différents ayant déclaré au CNV, jusqu'au 30 avril 2009, une ou plusieurs représentations ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 (même principe pour 2007).

Représentations

Il s'agit du nombre de représentations déclaré. Cela peut couvrir des réalités différentes en fonction du type de manifestation et du type de déclarant : nombre de dates d'une tournée pour un même spectacle, nombre de sessions de spectacle pour une même manifestation (par exemple, nombre de journées d'un festival, avec ou sans distinction des différents plateaux) ; nombre de spectacles couverts par une même billetterie (sans distinction de plateaux)... On notera que le nombre de représentations déclaré dans un contexte festivalier a tendance à être sous-estimé en raison de la difficulté de distinguer les différents plateaux présentés en termes de fréquentation et de billetterie (le nombre de représentations déclaré correspond fréquemment au nombre de jours).

Nombre d'entrées payantes

Il s'agit des entrées payantes déclarées et des entrées payantes estimées *a posteriori*. En effet, le nombre d'entrées payantes n'est pas indiqué sur toutes les déclarations. Cependant, depuis 2006, ces déclarations renseignées de façon incomplète concernent moins de 1% du nombre de représentations. Aussi, afin de favoriser les comparaisons et calculs de ratios, la fréquentation des déclarations incomplètes pour 2007 et 2008 a été systématiquement estimée sur la base de la taxe déclarée.

Nombre d'entrées exonérées

Il s'agit uniquement des entrées exonérées (invitations, servitudes...) des représentations à entrée payante. Les entrées des représentations à entrée gratuite ne sont pas comptabilisées (assiette de la taxe sur les contrats de cession et non sur la billetterie).

Nombre moyen d'entrées par représentation (entrées payantes et exonérées)

Le ratio a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes et le nombre d'entrées exonérées ont été déclarés ou estimés *a posteriori*. Les tableaux et graphiques se lisent de cette façon : « pour une représentation payante, la fréquentation moyenne a été de « n » dont « p » entrées payantes et « e » entrées exonérées ». On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

Prix moyen du billet hors taxe par entrée payante (en euros)

Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxe par entrée payante a, de la même façon, été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré ou estimé *a posteriori*. Les tableaux et graphiques se lisent de cette façon : « pour une entrée payante, le montant moyen hors taxe de billetterie a été de « x » euros ». On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

L'utilisation et la reproduction totale ou partielle des éléments statistiques présentés dans ce document sont soumises à l'utilisation du crédit « Source CNV ».

La production de ces éléments statistiques sur la diffusion des spectacles en 2008 résulte d'un travail collectif des services du CNV.

Les statistiques détaillées présentées par région du lieu de représentation sont proposées en complément sur le site du CNV : www.cnv.fr



Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz
9 boulevard des Batignolles 75008 Paris
Téléphone : 01 56 69 11 30 – Télécopie : 01 53 75 42 61
info@cnv.fr – www.cnv.fr